

ECHO DU PETIT-LAC

Numéro 15

22e ANNÉE

Le tirage de la Loterie Romande à Jussy

C'est samedi soir, à Jussy, qu'a été effectué le 248e tirage de la Loterie romande.

Ce tirage coïncidait avec l'assemblée des sociétaires. Après s'être réunis en ville, les délégués des comités cantonaux de la Loterie romande se rendirent, en car, au domaine du Crest, à Jussy, où ils eurent le privilège de visiter le château et la vaste exploitation agricole. En l'absence de M. Jean-Louis Micheli, maire de Jussy, ils furent reçus par son fils, M. Yves Micheli, qui leur fit très aimablement les honneurs.

Après cette visite, les délégués furent conviés à prendre l'apéritif dans les sous-sols de la mairie, où un local rustique a été aménagé avec beaucoup de goût. Là, M. Humbert Annen, adjoint au maire, salua ses hôtes et évoqua brièvement le passé et la vie de la commune de Jussy et de son château.

Vers 13 heures, délégués et invités se rendirent à l'Hôtel de la Couronne, où un excellent déjeuner les attendait. On y notait, aux côtés de M. Alfred Margot, président de la Loterie, MM. Willy Donzé, conseiller d'Etat genevois, Arnold Waeber, conseiller d'Etat fribourgeois Roten, chancelier d'Etat du Valais, Jean Eger, procureur général, Paul Handschin, vice-secrétaire du Grand Conseil, H. Annen et Ph. Loup, adjoints au maire de Jussy, Maurice Thévenaz, président du Comité genevois de la Loterie, Di Micco, secrétaire du Département de la prévoyance sociale, Krebs, secrétaire du Département de justice et police, Guérin, chef du Service du droit des pau-

vres, M. René Gency, notaire, les représentants des comités cantonaux, ceux des sociétés locales, soit MM. J.-L. Mévau pour la SFG de Jussy, J. Mumenthaler, pour le **choeur** d'hommes « L'Echo des Champs », et P. Olivet, capitaine des sapeurs-pompiers.

Pendant le café, M. Alfred Margot salua tous les convives et dit tout le plaisir qu'il avait eu à parcourir la belle campagne de Jussy, avant de donner la parole à M. Willy Donzé, président du Dép. de la prévoyance sociale. Le Conseiller d'Etat releva tout d'abord la chance qu'a Genève — considéré un peu partout comme un canton-ville — de pouvoir compter au nombre de ses communes une véritable campagne comme celle de Jussy et des environs. « Nous voulons absolument conserver le visage campagnard de Jussy », devait déclarer M. Donzé. Pour clore son exposé, l'orateur souligna le caractère d'utilité et de solidarité de la Loterie, en insistant sur l'aide qu'elle apporte aux œuvres sociales des cantons romands. A ce sujet, nous avons appris, au cours du repas, que, de 1937 à 1966, la Loterie romande a versé une somme de 14 millions de francs aux œuvres de bienfaisance de notre canton.

Le tirage de la 248e tranche eut lieu le soir, à la Salle communale, et fut agrémenté de productions — très appréciées — d'un ensemble composé des chanteurs de « L'Echo des Champs », de Jussy, et du « **Chœur du Léman** », de Coppet, sous la baguette de M. André Deluermoz. M. Alain Barraud, secrétaire général, rappela les buts de la Loterie Romande, action confédérée

qui, au cours de ses trente années d'existence, a distribué aux œuvres d'utilité publique des cinq cantons romands plus de 52 millions, et dont 10 sont allés au fisc. Puis M. Gency, notaire, se chargea de la direction des opérations du tirage. Les gyms de Jussy mirent les sphères en action, tandis que les pancartes portant les numéros étaient présentées par les gracieuses paysannes de Jussy, en costume genevois.

La soirée devait s'achever par un bal animé, organisé par les sapeurs-pompiers jusserands. Et l'on dansa presque jusqu'à l'aube, aux rythmes de l'orchestre « The Iberians ». Jim.